



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

deux-roues motorisés

Question écrite n° 55190

## Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la sécurité des deux-roues. En effet, en 2012, 31 % des blessés sur la route sont des scootéristes ou des motards alors qu'ils ne représentent que 2 % du trafic routier. Une étude récente montre qu'à moto ou à scooter 7 conducteurs sur 10 ont déjà chuté et, parmi eux, près de la moitié a été blessée. C'est pourquoi, face à ces risques, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures de prévention qu'il entend mettre en place afin de sensibiliser les conducteurs des deux-roues à leur propre sécurité ainsi que les appels à la vigilance qu'il souhaite adresser aux conducteurs automobiles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Georges Ginesta](#)

**Circonscription :** Var (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55190

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 mai 2014](#), page 3663

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)